

L'AGENCE CENTRALE DE RECHERCHES DU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE ¹

L'étude, aussi vaste que fouillée, consacrée par M. Gradimir Djurović à l'Agence centrale de recherches, de ses lointaines origines à nos jours, constitue une véritable somme, qui a le mérite de combler une grande lacune. En effet, nul jusqu'ici ne s'était attaché à retracer un aussi large panorama du développement de l'Agence dans son contexte historique, à nous révéler toutes les étapes de ce long cheminement, les multiples conquêtes sur le plan du droit humanitaire et, élément non négligeable, l'évolution constante de ses méthodes de travail.

M. Djurović décrit la première Agence de Bâle, créée par le Comité international de la Croix-Rouge lors de la guerre franco-prussienne de 1870/1871. Née de l'improvisation, cette première Agence dépassera rapidement la phase des inévitables tâtonnements pour élargir et affermir son action, qui contient déjà l'embryon des activités futures de l'Agence centrale de recherches.

L'auteur procède ensuite à une analyse très pertinente de l'organisation et des réalisations de l'Agence internationale des prisonniers de guerre qui, sous l'égide du CICR, œuvrera durant la première guerre mondiale. Sans disposer encore des bases juridiques conventionnelles, sur lesquelles pourra s'appuyer plus tard l'Agence centrale des prisonniers de guerre, l'Agence de 1914/1918 crée ses méthodes d'investigation et d'enregistrement, élargit rapidement sa zone d'intervention, forge en quelque sorte une doctrine humanitaire qui demeure encore d'une surprenante actualité.

M. Djurović consacre ensuite une partie importante de son ouvrage à l'Agence centrale des prisonniers de guerre, mise sur pied par le CICR

¹ Gradimir Djurović: *L'Agence centrale de recherches du Comité international de la Croix-Rouge*. Préface par Jacques Freymond, ancien vice-président du CICR. Institut Henry-Dunant, Genève, 1981. 300 pages (en français).

dès les premiers jours de la seconde guerre mondiale, et aux tâches gigantesques qui incomberont à l'Agence durant les années 1939/1945.

L'Agence centrale des prisonniers de guerre n'a pas cessé de fonctionner sans relâche depuis 1939, accomplissant des activités, d'une complexité croissante, découlant des innombrables conflits de toute nature qui se sont succédés durant ces trois-quatre dernières décennies. Elle est désignée depuis 1960 sous la nouvelle dénomination d'Agence centrale de recherches. Changements successifs de dénomination, mais en réalité, ainsi qu'il apparaît à la lumière des éléments contenus dans l'étude comparative de M. Djurović, l'Agence actuelle demeure fidèle à l'esprit qui animait les pionniers de Bâle. Aujourd'hui comme hier, le devoir primordial de l'Agence est de chercher à tout prix à mettre un terme aux souffrances morales, à l'angoisse qui tenaille les familles ignorantes du sort des êtres les plus chers.

Née à l'origine d'une initiative sans fondement juridique, l'Agence, dont le rôle bénéfique a été soutenu par le monde de la Croix-Rouge et reconnu par la communauté internationale, s'est appuyée, depuis 1929, sur des dispositions des Conventions de Genève, élargies en 1949 et complétées en partie par le Protocole additionnel I de 1977. Ces dispositions, qui ont été, pour la plupart, inspirées par les observations et les expériences de l'Agence, garantissent la légitimité de son existence et de son action de base.

Mais, confrontée jour après jour à toutes les souffrances morales qu'engendrent des situations conflictuelles toujours plus confuses, mise étroitement en contact avec la réalité la plus douloureuse qui se dégage des cas individuels à traiter, l'Agence a dû et doit encore sans trêve chercher à accomplir son œuvre, à ouvrir des voies nouvelles pour la pleine réalisation de sa mission. Les efforts qu'elle poursuit dans cette direction constituent une précieuse contribution à l'affirmation et au développement des principes humanitaires.

Grâce à l'ouvrage de M. Djurovic, les lecteurs auront la faculté de saisir la réalité vivante de l'Agence, d'en dégager les éléments clés et de suivre le fil de la continuité dans le tissu même de l'évolution. Le plus grand mérite de l'auteur n'est-il pas, en fin de compte, d'avoir su démontrer la pérennité de l'Agence au travers de l'histoire d'un monde bouleversé par le rythme croissant de profondes mutations.

Monique Katz

*Ancien directeur adjoint de
l'Agence centrale de recherches*